

## Programme

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (Maintenance et actualisation des compétences)

La formation MAC de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) permet de réactualiser les connaissances nécessaires à une action de secours et de prévention dans le monde du travail, et maintenir son inscription sur la liste opérationnelle des SST de l'entreprise. La formation est conforme au référentiel SST de l'INRS, et certifiée selon les critères d'évaluation définis par l'INRS. Il sera délivré une carte SST. La formation de maintien et actualisation des compétences (MAC) doit avoir lieu tous les 24 mois.

**Durée :** 7.00 heures (1.00 jour)

En présentiel

### Public cible

- Tout salarié ou chef d'entreprise souhaitant maintenir son titre de SST au sein de son entreprise.

### Prérequis

- Être titulaire d'un certificat SST (initial ou MAC) depuis 24 mois.

### Objectifs pédagogiques

Le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

- Identifier les dangers au sein de l'entreprise
- Eviter les accidents de travail et maladies professionnelles
- Effectuer les gestes de premiers secours en situation d'accident.

### Contenu de la formation

#### Suivant le référentiel technique et pédagogique du sauveteur secouriste du travail en vigueur :

- Se situer en tant que SST dans son entreprise
  - Le SST et la santé au travail : son rôle, les définitions et indicateurs, le cadre juridique
- L'application de ses compétences SST à la prévention dans l'entreprise :
  - Les interlocuteurs internes et externes à l'entreprise en matière de prévention
  - Les mesures de prévention
  - Accidents et maladies professionnelles
  - La description d'une situation dangereuse
  - Le plan d'action prévention
- La conduite à tenir en cas d'accident :
  - Le plan d'intervention du SST
  - La protection : repérer les situations dangereuses et supprimer le danger, les dégagements d'urgence, les mesures de protection, l'alerte aux populations, protection COVID-19
  - Examiner la victime : déceler une urgence vitale
  - Faire alerter ou alerter : les moyens d'alerte, les numéros d'urgence, le message d'alerte
  - Secourir : une victime qui saigne abondamment, une victime qui s'étouffe, une victime qui se plaint de malaise, se plaint de brûlures, d'une douleur empêchant certains mouvements, d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, une victime qui ne répond pas mais respire, ou ne répond pas et ne respire pas.

### Organisation de la formation

#### Equipe pédagogique

Formation, encadrement et accompagnement par un(e) Formateur/Formatrice qualifié(e).

**Moyens pédagogiques et techniques**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Retours d'expérience des participants
- Exercices pratiques de mise en situation
- Mise à disposition d'un livret de formation et plan d'intervention SST à la suite de la formation.

**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

- Evaluation/positionnement pré-formation
- Contrôle continu via des exercices et quizz
- Feuilles de présence, émargement par demi-journée.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Délivrance d'une attestation de formation

**Modalités d'obtention**

- Epreuve certificative portant sur une mise en situation d'un cas concret et quizz
- Evaluation selon la grille critériée de l'INRS
- Remise du certificat (carte SST) à l'issue de la formation si réussite

Durée de validité : 24 mois

**Informations complémentaires****Effectif**

Mini : 4 pers. / Maxi : 10 pers.

**Accessibilité**

Tout public dont PSH et PMR

Référent Handicap : Mme Patricia Hernandez